

Marylise Léon : « Sur la retraite par capitalisation, nous n'avons pas de tabou »

Propos recueillis par Fabrice Nodé-Langlois et Pierre-Loeiz Thomas

Alors que le conclave entame sa dernière ligne droite, la secrétaire générale de la CFDT dit non à la TVA sociale pour financer la protection sociale et espère toujours un geste du patronat sur l'âge légal de départ.

Le conclave des retraites entre ce jeudi 22 mai dans une nouvelle phase, celle des négociations. Les partenaires sociaux vont chacun détailler leurs positions pour parvenir (ou pas) à des conclusions communes le 17 juin prochain. Dans leur nouvelle note d'objectifs publiée après la défection de Force ouvrière, de la CGT et de l'U2P, syndicats et organisations patronales restent s'étaient accordés sur « la nécessité de rétablir l'équilibre du système » de retraite tout en « élargissant les débats actuels sur les paramètres d'âge et de durée nécessaires au départ en retraite ». Pour la CFDT, les conclusions de ce conclave revêtent plusieurs enjeux. À court terme, la centrale, qui a dépassé les 640 000 adhérents en 2024 selon un chiffre certifié, espère toujours amener la réforme de 2023. À un horizon plus lointain, ces discussions pourraient aussi servir de tremplin pour débattre d'une refonte plus large du financement de notre modèle social.

LE FIGARO. - Le conclave entre dans sa phase de négociation. La CGT, FO et l'U2P sont partis. A-t-il servi à autre chose qu'à faire gagner du temps à François Bayrou ? A sauver sa majorité ? MARYLISE LÉON. - Si la CFDT a accepté de prendre la balle au bond avec la proposition du premier ministre, ce n'est certainement pas pour faire en sorte que son gouvernement dure plus longtemps. L'objectif de la CFDT, c'est de répondre aux attentes des salariés qui se sont mobilisés contre la réforme de 2023. Cette discussion présente un double enjeu. Le premier, c'est d'obtenir des avancées concrètes sur l'âge de départ à la retraite, la situation des femmes et la reconnaissance de la pénibilité. C'est pour cela que nous sommes entrés dans la discussion. Le deuxième objectif est de démontrer la capacité réelle des organisations syndicales et patronales à prendre en main, de façon responsable, le dossier des retraites. Les considérations politiques à côté, ça ne m'intéresse pas.

Sur ces trois sujets (âge de départ à la retraite, pénibilité et situation des femmes), qu'attendez-vous concrètement ?

Sur la question de l'âge, notre mandat de départ, c'est le retour à 62 ans. Cela peut bouger, mais il faut qu'il y ait des efforts de la part de tout le monde et notamment du côté patronal. Mais c'est un ensemble qui s'articule. Sur la pénibilité, il faut sortir d'une hypocrisie, à savoir considérer que les métiers qui génèrent le plus de maladies profession-



« Les salariés ont le sentiment que leurs réalités au travail ne sont pas au cœur des préoccupations des responsables politiques. C'est alarmant », souligne Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT (ici, mercredi, à Paris).

nelles sont des métiers qui ne seraient pas pénibles. Il faut réintégrer des critères (notamment les troubles musculo-squelettiques qui ont été exclus) pour reconnaître ces métiers difficiles comme les aides-soignantes, par exemple. Un tiers d'entre elles sont en incapacité de travailler au moment de la retraite. Sur la situation des femmes, il convient de rétablir les compensations liées à la maternité qui ont été purement et simplement supprimées. Cela peut se faire par exemple en intégrant ces trimestres à des départs anticipés, mais c'est toujours lié à l'âge de départ.

Pour répondre à l'enjeu démographique, un système de retraite par capitalisation peut-il être une solution ?

Sur la capitalisation, nous n'avons pas de tabou ; mais cela ne peut pas être la recette miracle pour l'équilibre financier. Et nous restons profondément attachés au régime par répartition. Sur tout, je ne vois pas comment le patronat peut réclamer la capitalisation et être hostile à toute hausse de cotisation. Il faut aussi un vrai débat sur l'épargne salariale, à laquelle les employés des TPE et PME n'ont pas accès.

Comment accueillez-vous la proposition d'Emmanuel Macron d'une grande « conférence sociale » sur le financement de notre modèle social ? Je n'ai pas bien compris ce qu'il voulait faire. Pour nous, traiter la question des retraites est un préalable : nous ne construisons pas de consensus sur le financement de la protection sociale sans avoir d'abord un accord sur les retraites.

« Nous ne construisons pas de consensus sur le financement de la protection sociale sans avoir d'abord un accord sur les retraites »

Mais, c'est vrai, nous devons avoir une réflexion commune sur l'avenir, les défis et le sens de notre système de protection sociale. Qu'est-ce qu'un modèle social dans une économie post-carbone ? Les derniers événements dans le Var montrent que de nouveaux risques émergent, dont les coûts n'ont pas été pensés quand notre modèle social a été conçu. On fait du grand brio-

lage depuis quelques années et nous avons perdu le sens de ce qui doit être financé par l'impôt ou par les cotisations. La Sécurité sociale a 80 ans, c'est un vrai bijou que nous espérons bien porter jusqu'à ses 160 ans.

Pour financer ce modèle, l'idée, poussée entre autres par le Medef, d'une TVA sociale, revient dans le débat. Est-ce envisageable ?

C'est une vieille recette dont on entend parler depuis 2007, retoquée en 2012, reliffée pour 2025. Pour la CFDT, il n'y a pas de préalable à la discussion ; mais avoir une discussion, ce n'est pas arriver avec une solution miracle. C'est un impôt basé sur la consommation, donc il touche aveuglément et indifféremment tout le monde et met plus fortement à contribution les plus modestes. C'est l'impôt le plus injuste. Pour la CFDT, c'est non.

Que proposez-vous de votre côté ?

Nous voulons débattre de l'augmentation de l'élargissement de la contribution sociale généralisée (CSG) aux revenus du capital. Nous voulons aussi nous pencher sur les conditions des exonéra-

tions de cotisations. J'entends le patronat dire qu'il ne faut pas toucher aux aides aux entreprises, mais il y a un vrai sujet sur l'évaluation de ces exonérations. Des rapports parlementaires remettent en question leur efficacité, c'est important qu'on puisse avoir ce débat. Nous sommes aussi pour une contribution exceptionnelle des plus hauts patrimoines financiers.

Quand Michel-Édouard Leclerc parle de taxer l'IA et les robots, ça a un sens ? La taxe robot avait déjà émergé lors du débat présidentiel en 2017. Je ne suis pas convaincue que ce soit la solution. Penchons-nous plutôt sur la fiscalité des plateformes, un univers très technologique assis sur beaucoup de précarité.

On a l'impression que ces sujets sur le financement de la protection sociale n'aboutiront pas avant la présidentielle de 2027. Est-ce votre sentiment ? Il faut être lucide sur la situation politique du pays. Nous devons discuter de ces sujets. Mais si c'est juste « ma recette contre la tienne », nous n'irons pas très loin. Est-ce que le débat peut arriver avant la présidentielle ? Je pense que oui. Mais sa concrétisation sera beaucoup plus compliquée.

Ces derniers mois, les plans sociaux se sont multipliés. Êtes-vous inquiète ? Oui. Depuis plusieurs mois, il y a des PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) d'ampleur, mais aussi des défaillances et beaucoup de suppressions d'emplois sous les radars. Le tissu de l'emploi local est fragilisé. Il y a plusieurs raisons : l'incertitude géopolitique qui crée de la fébrilité chez les chefs d'entreprise, des transformations profondes qui touchent des secteurs entiers, comme la grande distribution. C'est pour cela que nous demandons depuis des années une négociation sur les reconversions professionnelles ; elle a finalement démarré cette semaine. Il y a un besoin impératif d'accompagner et surtout de sécuriser les salariés dont les métiers disparaissent et nous ne sommes pas équipés pour y faire face.

Comment ressentez-vous le climat social actuel ?

Il y a de l'anxiété. Les salariés ont le sentiment que leurs réalités au travail ne sont pas au cœur des préoccupations des responsables politiques. C'est alarmant. Le sujet numéro un dans les entreprises où je me rends régulièrement, c'est le pouvoir d'achat, les fins de mois difficiles, les dépenses contraintes. C'est d'abord sur ce sujet que les employeurs sont attendus. ■

L'Italie toujours empêtrée dans le plan de relance européen

Valérie Segond Rome

À un an de l'échéance, Rome n'a dépensé qu'un tiers des quelque 200 milliards d'euros alloués après le Covid.

Il suffit de voir le nombre de fontaines de Rome restaurées avec les fonds du plan de relance européen, ou pire de tumulus, ces monuments funéraires de l'antiquité qui bordent la via Appia antica, pour comprendre que ce plan massif, qui visait à augmenter le potentiel de croissance des États membres, a déjà manqué son objectif. Rome peine tellement à mettre à exécution ce plan en respectant ses échéances comme l'esprit qui le guidait, qu'elle a demandé à Bruxelles une nouvelle révision de ses objectifs.

Si le ministre en charge du plan, Tommaso Foti, a voulu, mercredi, minorer l'importance de la révision, évoquant une « reprogrammation technique », Luca Dal Poggetto, analyste chez Openpolis qui suit depuis trois ans l'exécution du plan de relance, n'est pas de cet avis. « Depuis 2023, nous en

sommes déjà à la cinquième demande de révision, un cas unique dans l'Union, dit-il. Alors que seul un tiers des fonds disponibles a été dépensé, à un an de la fin du plan de relance, fixé à juin 2026, comment comprendre que le gouvernement continue de demander des modifications à l'Europe ? », commente-t-il.

C'est pour sécuriser le versement de la septième tranche des fonds européens sur les 72 milliards que l'Italie doit encore encaisser, justifiait mercredi Tommaso Foti qui défend qu'il n'y a pas de réduction globale des ambitions. Il n'empêche que Rome a demandé à réviser pas moins de 96 objectifs d'investissements, et 11 réformes. Soit une révision sur plus de 30 % des objectifs que l'Italie devait encore atteindre. Plus que symbolique, en somme.

Quelques chiffres donnent la mesure des difficultés d'exécution du plan de

relance. À un an de l'échéance, les dépenses effectives ont atteint 70 milliards d'euros, soit 58 % des fonds reçus, et 36 % des 194,4 milliards alloués à l'Italie. Selon la Cour des comptes, pour près de la moitié des investissements (45 %), moins de 10 % des fonds prévus ont été dépensés. La Banque d'Italie révélait il y a quelques jours que seuls 2 % des projets de plus de 5 millions d'euros du plan de relance ont été réalisés, et que 40 % des chantiers démarrés sont en retard. Et encore, est-ce sans compter les projets qui, faute d'informations restent inconnus, et qui selon Openpolis porteraient sur plus de 32 milliards d'euros.

Aussi, pour tenir ses objectifs, Rome demande-t-elle une nouvelle fois à les changer. Et propose aujourd'hui un déplacement des fonds consacrés aux lignes ferroviaires qui ne pourront être

achevées en 2026, les lignes Naples-Bari, Salerne-Reggio Calabre et Palerme-Catane, vers des tronçons plus avancés qui ont plus de chances d'être achevés d'ici là. La suppression du projet d'interconnexion électrique entre Zaule en Italie et Dekani en Slovaquie, pas assez rentable, pour que les fonds soient réalloués sur d'autres projets.

Tours de passe-passe

Mais aussi, une réduction des ambitions dans l'économie verte : moins de bornes de recharge électriques créées (12 000 au lieu de 21 000), avec un déplacement des fonds vers les incitations à l'achat de véhicules électriques. Et la suppression de nombre de stations-service pour l'hydrogène vert. Parmi ses autres requêtes, Rome demande à ce que certaines infrastructures qui devaient être mises en service, soient seulement construites.

Seulement, « il y aura d'autres demandes de révision », prévient déjà le ministre Foti. Tant les problèmes d'exécution du plan sont nombreux. À commencer par la difficulté à construire autant de crèches qu'annoncées, à faire fonctionner les maisons de santé et les hôpitaux communautaires, à accroître les investissements des entreprises en matière d'économies d'énergie (plan Transition 5.0), etc. Pour sortir de l'impasse, Rome propose plusieurs tours de passe-passe comptables. Dont un transfert de certains projets vers les plans de cohésion, dont l'échéance court jusqu'en 2030.

On attend une réponse d'ici un mois. Sachant que le commissaire européen en charge du plan de relance n'est autre que Raffaele Fitto, celui-là même qui était chargé du plan à Rome avant de partir pour Bruxelles... Et qui connaît donc bien les problèmes de l'Italie. ■